

 ABJURATION

BANNIR LES FAUX-SEMBLANTS

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G, M
Portée	contact
Zone/Cible	une créature ou un objet
Durée	instantanée et 1 round/niveau ; voir texte
JS	aucun
RM	non

Si le personnage réussit une attaque de contact au corps à corps, il peut dissiper une Illusion ou rendre sa forme naturelle à une créature. Ce sort fonctionne comme une dissipation de la magie dirigée contre l'effet en question, hormis que le personnage reçoit un bonus d'altération de +2 au test de dissipation et qu'il peut seulement dissiper des Illusions ou des changements de forme créés par un effet surnaturel ou un sort. Si la créature touchée est affectée par plusieurs effets qui changent son apparence, le personnage peut en dissiper un par tranche de quatre niveaux de lanceur de sorts, à commencer par le sort qui possède le plus haut niveau de lanceur de sorts et en terminant par celui qui possède le plus faible. Pour les pouvoirs surnaturels, le niveau de lanceur de sorts est égal au nombre de DV de la créature. Une créature qui retrouve sa forme naturelle à cause d'un bannir les faux-semblants ne peut plus changer de forme pendant un nombre de rounds égal au niveau de lanceur de sorts du personnage.

Bannir les faux-semblants reste sans effets sur les changements d'apparence qui ne sont pas d'origine magique comme un déguisement ou l'utilisation d'un pouvoir extraordinaire.